



Pays de la Loire

Terre de Liens Pays de la Loire Rapport d'orientations 2022

Edgard Pisani, maire de Montreuil-Bellay en Maine-et-Loire, ministre de l'Agriculture et initiateur des SAFER dans les années 60, écrit dans son livre *Utopie Foncière* publié en 1977: « *J'ai longtemps cru que le problème foncier était de nature juridique, technique, économique, et qu'une bonne dose d'ingéniosité suffirait à le résoudre. J'ai lentement découvert qu'il était le problème politique le plus significatif qui soit, parce que nos définitions et nos pratiques foncières fondent tout à la fois notre civilisation et notre système de pouvoir, façonnent nos comportements.* »¹

Presque 50 ans après, le rapport « *État des terres agricoles en France* » publié par la Fédération Terre de Liens en ce début d'année montre que ce constat a été occulté et n'a pas été suivi d'effets dans les politiques publiques, économiques, environnementales et sociales.

De nos jours, l'agriculture fait partie de l'économie mondiale et n'échappe pas à ses dérives : l'accaparement des terres, l'entrée au capital de grands groupes financiers, sont des phénomènes de plus en plus présents, et mettent en péril les outils de régulation, déjà bien fragiles, que nous connaissons.

Le modèle productiviste montre des revers terribles pour les agriculteurs : travail à perte, surendettement, relation de dépendance aux coopératives (alimentation animale, traitements sanitaires, avances sur PAC), perte de sens avec une incidence dramatique sur la santé des agriculteurs. 50% des agriculteurs français atteindront l'âge de la retraite d'ici 2030, et l'emploi agricole est en baisse : des départs nombreux, de moins en moins de

transmission familiale, des conditions de travail difficiles, une hausse massive du salariat au détriment de l'activité indépendante : sans paysans, on fait comment ?

Ajoutons à ce tableau que l'agriculture et l'alimentation sont baignées dans les désordres du monde : « *Les crises se font chaque jour plus criantes, et chaque fois plus pressantes à engager une véritable rupture pour pouvoir continuer à faire société. La crise sanitaire a montré la nécessité de réduire notre dépendance aux importations pour renforcer notre capacité à approvisionner les villes et campagnes durablement avec une production alimentaire plus locale, accessible à toutes et tous. Quant au changement climatique, il rend urgente l'adaptation de nos pratiques agricoles pour faire face aux aléas climatiques de plus en plus extrêmes et fréquents.* »²

La question foncière semble technique, ardue, elle est pourtant le substrat sur lequel tout notre modèle de société, et en particulier notre modèle agricole, repose. « *Pour de plus en plus de citoyens, Loin des préoccupations d'exportations, ou de balance commerciale excédentaire, la priorité est donnée à la capacité à produire durablement, l'autonomie de notre système alimentaire ou encore le développement des circuits courts. Il est temps que les politiques agricoles et alimentaires prennent la mesure des enjeux sociaux environnementaux, et impulsent des changements profonds.* »³

Les choix politiques et pratiques qui concernent la préservation et l'usage des terres agricoles sont pourtant largement absents du débat public. Bien que les enjeux et les effets impactent notre vie quotidienne, les décisions mobilisent essentiellement les techniciens, les propriétaires terriens et les professionnels agricoles.

La région Pays de la Loire n'échappe pas à ce triste bilan et à ces injonctions. **En 10 ans**, 7 935 fermes ligériennes ont disparu. Contrairement à ce qui a pu se produire dans d'autres régions, la surface agricole est restée relativement stable. Notre région, identifiée pour la diversité de sa production agricole, a connu une baisse importante de l'élevage (-7,5 points en 10 ans, de 65,8 à 58,3 % des exploitations)⁴. Dans le même temps, les chefs d'exploitations agricoles ont vu leur effectif baisser de 20 %.

Que s'est-il passé ? Les fermes sont parties à l'agrandissement. La surface moyenne des exploitations en Pays de la Loire a augmenté de 30 %, c'est colossal. Elle est de 79 hectares aujourd'hui, soit 10 de plus que la moyenne nationale⁵.

2 *État des terres agricoles en France – Rapport de Terre de Liens, 2022.*

3 Baromètre Crédit Agricole-Agridemain-BVA "Image de l'agriculture auprès des Français en 2021".

4 Ibid.

5 Recensement agricole 2010-2020, Agreste.

C'est pour toutes ces raisons qu'à Terre de Liens Pays de la Loire, **nous portons, en résonance avec de nombreux partenaires, amis, citoyens engagés les principes de l'agriculture paysanne et biologique.** Il s'agit aujourd'hui d'aller plus loin dans l'accompagnement d'installations paysannes viables et vivables sur le long terme.

Nous ne pourrions agir seuls. L'Atelier Paysan nous rappelle dans *Reprendre la terre aux machines*⁶ qu'en vingt ans, Terre de Liens a acquis à l'échelle nationale l'équivalent de ce qui est artificialisé en une semaine. Il ajoute : « *il manque au foisonnement d'alternatives agricoles la conscience d'être un puissant mouvement d'intérêts communs et pas une avant-garde éclairée (...)* L'idée directrice de notre perspective politique est de socialiser l'alimentation, donc de se donner les moyens de décider collectivement de ce que nous allons manger et produire »⁷.

Il s'agit donc :

- de changer d'échelle pour aller plus loin ;
- mais aussi, peut-être même surtout, de le faire collectivement, de renforcer les coopérations pour accompagner l'installation et la transmission, en jouant notre partition : la préservation du foncier agricole, et en le faisant avec notre singularité : la mobilisation citoyenne et paysanne ;
- d'accompagner les collectivités territoriales pour modifier profondément le système dans lequel nous évoluons, par l'adoption de stratégies foncières qui préservent les terres agricoles comme des biens communs ;
- de mener ces chantiers de manière soutenable, adaptée aux différents territoires, en mobilisant les forces citoyennes.

Changer d'échelle pour aller plus loin

Dynamiser l'implication bénévole

C'est le thème de l'assemblée générale de cette année : il s'agit de permettre à toute personne désireuse de s'engager à nos côtés de le faire en cohérence avec ses envies, ses compétences, ses appétences, pour que notre action se déploie effectivement sur l'ensemble du territoire régional, dans le cadre des valeurs que nous défendons et dans le respect de nos modes de gouvernance. L'enjeu est donc de mobiliser, d'accueillir, de former pour que chacun-une trouve du plaisir dans son implication : être bénévole, c'est s'engager de

6 L'Atelier Paysan, *Reprendre la terre aux machines – Manifeste pour une autonomie paysanne et alimentaire*, éd. Seuil, 2021.

7 Ibid.

manière choisie, il est donc capital que tout bénévole (nouveau ou ancien) qui s'engage au sein de Terre de Liens Pays de la Loire y trouve son compte, se sente à sa place, considéré et reconnu dans son engagement. Cela fait partie des missions de Marie Le Moal, notre nouvelle salariée coordinatrice et animatrice arrivée en avril, en lien avec le conseil d'administration et les groupes locaux.

Une gouvernance étendue

Qui dit changement d'échelle dit changement de gouvernance. À l'image du renforcement de l'équipe salariée, les instances de gouvernance que sont le Conseil d'administration et le Bureau de Terre de Liens Pays de la Loire doivent être étendues afin de renforcer nos capacités d'action. C'est aussi une nécessité, pour assurer leur renouvellement : si des gens partent, d'autres prennent le relais tout en garantissant la pérennité de nos valeurs fondatrices et de notre objet social.

Notre gouvernance doit s'ouvrir et se mobiliser au plus près des fermes. Il s'agit donc de :

- > permettre à chacun de s'appropriier les enjeux stratégiques et les modalités d'actions,
- > vérifier collectivement que ce que nous faisons répond aux objectifs que nous nous sommes fixés,
- > accueillir de nouvelles personnes, permettre à chacun de s'impliquer, de s'engager davantage,
- > partager l'effort, pour que l'action soit soutenable.

Dans cette perspective, le Conseil d'administration a travaillé à la préfiguration d'une nouvelle gouvernance, avec un fonctionnement par commissions, œuvrant en lien avec les bénévoles des groupes locaux et l'équipe salariée. C'est un principe d'éducation populaire : il nous importe de construire une habitude d'action collective, de confronter les vécus et expertises de chacun pour agir ensemble. Les espaces de travail proposés sont les suivants:

- **4 commissions thématiques :**
 - une commission « **fermes** », qui a vocation à instruire les projets d'acquisitions, à assurer une veille des terres et des projets, à rassembler les avis et expertises pour un accompagnement ajusté des porteurs de projets, à prendre part aux stratégies d'accompagnement des installations et transmissions portées avec nos partenaires ;
 - une commission « **partenariats** », pour travailler ensemble les relations avec les collectivités et les organisations paysannes et naturalistes ;

- une commission « **communication** », pour coordonner les collectes, les actions de mobilisation citoyenne et les outils déployés pour valoriser le projet de l'association, l'information et l'animation internes de l'association ;
- une commission « **finances** » pour assurer le suivi du budget, de la trésorerie et la diversification des ressources ;
- **5 groupes départementaux** ;
- une **coprésidence paritaire** (femme-homme ; citoyen-ne-paysan-ne) qui a notamment la responsabilité des ressources humaines, du pilotage stratégique et de la représentation institutionnelle.

Le **Conseil d'administration** a vocation à réunir des administrateurs référents de chacune de ces commissions. Les commissions recevront des mandats du Conseil d'administration pour prendre des décisions relevant de leur périmètre d'action. Le **Bureau** assure le suivi des affaires courantes et la préparation des points politiques.

Cette organisation signifie un fonctionnement plus réticulaire et l'engagement actif de chacun de nous pour la faire vivre. L'objectif est aussi de faciliter la mobilisation de tous, en facilitant les échanges d'informations et les relations au sein de l'association et au-delà, selon un principe de subsidiarité : les bénévoles doivent pouvoir s'engager de manière autonome, en s'appuyant sur les commissions et groupes départementaux comme des ressources (pour demander à être formé, bénéficier d'outils nécessaires à son engagement, échanger les expériences).

Les commissions se mettront en place de manière formelle une fois le conseil d'administration partiellement renouvelé, lors de notre assemblée générale. Chaque membre du Conseil d'administration est ainsi référent pour un groupe (en binôme pour les commissions thématiques), ce qui correspond à 15 administrateurs et administratrices.

Un cœur de métier à renforcer

La crédibilité et la fiabilité sont des conditions nécessaires pour durer et essaimer : il s'agit donc de faire ce pour quoi nous sommes identifiés (acquérir des terres pour accompagner l'installation soutenable de paysans), de bien le faire, et de renforcer notre capacité humaine à assumer les sollicitations des cédants et porteurs de projets agricoles ainsi que les partenariats en essor autour des stratégies d'installation et de transmission. Répondre aux enjeux du renouvellement des générations de paysans en démultipliant les acquisitions, faire face à l'augmentation du nombre de fermes « Terre de Liens » en Pays de la Loire, disposer du temps nécessaire à l'accompagnement du cycle de vie des

fermes, impose de recruter d'ici la fin d'année une seconde personne salariée dédiée à la médiation foncière. Elle travaillera en binôme avec Tanguy Martin.

Consolider les ressources financières

La situation financière de notre association est saine et nous permet de consolider notre équipe salariée. Mais pour assurer la pérennité des emplois et assurer un véritable changement d'échelle tout en conservant notre indépendance, il nous faut consolider et diversifier nos moyens financiers, sans dévier de notre objet social et de notre reconnaissance d'intérêt général : la part de prestations devra rester contenue, nous éviterons de nous positionner sur des appels à projets dont la formulation serait trop éloignée de nos missions. La commission finances a ainsi pour mission de développer le mécénat localement, en complémentarité avec les initiatives développées par le mouvement national Terre de Liens. La relation avec les partenaires publics a aussi vocation à être développée en veillant à un statut de partenaires plutôt que de prestataires.

Agir collectivement

Progressivement, le fonctionnement en réseau avec les organisations de l'agriculture paysanne et biologique, ainsi qu'avec les organisations naturalistes, se densifie. L'enjeu est bien de construire une « dynamique collective d'installation paysanne »⁸.

Passeurs de Terres

Passeurs de Terres, la coopérative foncière régionale à la naissance de laquelle nous avons consacré beaucoup d'énergie ces dernières années, est maintenant sur les rails : une salariée est en charge de sa coordination depuis décembre 2021. C'est un aboutissement, et c'est aussi le début d'une aventure nouvelle qui nous unit aux cofondateurs de la coopérative : la Coordination pour l'agriculture biologique des Pays de la Loire (CAB), la Ligue pour la Protection des Oiseaux (LPO), la Fédération régionale des Centres d'Initiatives pour Valoriser l'Agriculture et le Milieu rural (FRCIVAM) et l'AFOCG (association de comptabilité pour l'agriculture, l'artisanat et le commerce). La diversité des regards et le partage des expertises nous permettent d'avancer avec exigence pour :

- acquérir plus de fermes et être les plus réactifs possibles aux sollicitations,
- garantir une propriété foncière responsable,
- répondre à la diversité des besoins des porteurs de projets agricoles,

8 "Prise de Terre", brochure de Notre-Dame des Landes, 2019, cité par l'Atelier Paysan, id.

- assurer un suivi des fermes sans ingérence dans leur gestion.

Réseaux de l'agriculture paysanne et biologique

Pour que l'action collective gagne en intensité et réponde aux défis lancés par l'Atelier Paysan, la consolidation des partenariats dans l'action suppose localement de poursuivre la structuration du réseau TACTS (Tous pour une agriculture citoyenne, territoriale et solidaire) à l'échelle régionale et dans les départements⁹. Il nous faut aller plus loin dans notre engagement au service du collectif, particulièrement pour l'installation et la transmission. À l'heure actuelle, nous apprenons à nous connaître et travailler ensemble. Des projets concrets se mettent en place à la faveur de sollicitations de collectivités. Nous allons renforcer notre engagement. Certaines problématiques particulièrement d'actualité ont vocation à nous occuper les prochains mois : l'avenir et la transmission des fermes d'élevage, la transmission des grandes exploitations, le soutien aux projets collectifs, qui sont d'ailleurs souvent une piste de réponse aux deux premières. Notre participation à ces réseaux mobilise nos trois salariés et les bénévoles des groupes locaux.

Le mouvement national

Notre engagement dans le mouvement national Terre de Liens nous mobilise amplement : nous y apportons de l'énergie et en tirons un partage d'expériences essentiel à notre activité quotidienne, dans de nombreux domaines : relations avec les collectivités, mobilisation citoyenne, participation aux instances telles que les commissions départementales pour la préservation des espaces naturels, agricoles et forestiers (CDPENAF), formation des salariées et des bénévoles...). La gouvernance nationale est un sujet d'implication important. Plusieurs sujets structurants seront à l'ordre du jour du Conseil d'administration de la Fédération nationale cette année : consolidation de la Fédération et affirmation de son rôle au sein du mouvement national Terre de Liens, évolution des statuts de la Foncière nationale, poursuite de nos discussions sur les outils numériques, la propriété et la gestion des bases de données au regard du RGPD¹⁰, péréquation entre les structures territoriales et nationales, notamment en matière de dons et de mécénat... Terre de Liens Pays de la Loire est une association dynamique du réseau, elle y apporte une contribution reconnue au réseau national notamment au titre de son expertise foncière. 2022 verra la réinstauration des rencontres inter-régionales du

⁹ avec la participation de la CAB et des GAB (Groupements pour l'agriculture biologique) départementaux, des CIVAM (Centres d'initiatives pour valoriser l'agriculture et le milieu rural, des ADEAR (Associations pour le Développement de l'Emploi Agricole et Rural), de la Confédération Paysanne, de Solidarité Paysans, d'Accueil Paysan et de l'AFOCG (association de gestion pour le monde agricole et l'artisanat) notamment.

¹⁰ RGPD - Règlement Général de la propriété des données personnelles

mouvement. Celles-ci permettront de consolider les relations avec les régions voisines.

Accompagner les pouvoirs publics pour des stratégies foncières qui (re)créent du commun

Les collectivités publiques nous interpellent de plus en plus pour les accompagner dans la dimension foncière de leurs projets agricoles et alimentaires. C'est un témoignage tant du caractère fondamental du foncier dans les politiques agricoles territoriales que de notre crédibilité.

Face à la densité des sollicitations, Chloé Malaisé a été recrutée en 2021. Son travail porte déjà des fruits, il va s'intensifier dans l'année à venir. Terre de Liens Pays de la Loire devient un interlocuteur reconnu pour de nombreuses collectivités, qu'il s'agisse de former les élus et agents aux enjeux du foncier agricole ou de travailler concrètement à des projets d'acquisition foncière et/ou d'installation.

Nous aurons à apprendre de ces expériences pour élaborer un outillage adapté à la diversité des situations rencontrées, pour que l'intérêt croissant des collectivités se traduise concrètement par un revirement effectif des tendances observées sur le foncier agricole : lutte contre l'artificialisation, mobilisation pour la transmission de fermes de dimensions soutenables, soutien à l'habitat paysan et à des conditions de vie et de travail décentes, dispositifs d'incitation aux pratiques agroécologiques. Si tout cela ne repose pas intégralement sur nos épaules, nous avons la responsabilité de nous donner les moyens de convaincre de ces urgentes nécessités.

Se donner des objectifs soutenables

Ce rapport d'orientations ne fixe pas d'objectifs chiffrés. L'association a connu de nombreux changements ces derniers temps et son équipe salariée comme sa gouvernance sont en évolution, il importe de poursuivre nos orientations de manière soutenable, en évaluant au fil des mois la cohérence des moyens et des fins et en partageant notre questionnement sur les indicateurs de notre efficience : au regard de la diversité des projets que nous avons accompagnés jusqu'alors, devons-nous raisonner en nombre de fermes, quelle qu'en soit la dimension ? En hectares acquis ? En nombre d'emplois créés ou sécurisés ? En nombre d'élus convaincus ? La nature des productions accueillies sur les fermes est-elle un sujet ?

Une chose est sûre : nous devons nous attacher à une dynamique équilibrée sur les territoires, qui se traduira sans doute par des priorités différenciées.

- En **Sarthe**, département particulièrement confronté aux logiques de concentration foncière, de spéculation et de concurrence entre terres agricoles et résidences secondaires, il nous faudra partager un état des lieux étayé de la situation avec nos partenaires pour mener à bien des projets d'installation, et se mobiliser en amont de notre intervention habituelle, dans une logique de veille active des cédants et porteurs de projets. Il s'agira aussi de convaincre élus et habitants que l'installation en agriculture paysanne est nécessaire à la cohésion des territoires et la préservation des paysages.
- En **Vendée**, nous devons renforcer notre mobilisation bénévole pour être présents sur l'ensemble du département et répondre aux questionnements croissants des collectivités face à l'importance des départs en retraite de responsables d'exploitations actifs.
- En **Loire Atlantique**, où l'enjeu de lutte contre l'artificialisation et de préservation des terres agricoles et naturelles fait l'objet d'un engagement affirmé des collectivités, il s'agira de confirmer l'essai, de faire exemple, d'inventer de nouvelles formes de coopération *adans les territoires*.
- En **Mayenne**, où l'installation paysanne connaît une dynamique réelle, il sera nécessaire de renforcer la mobilisation citoyenne et bénévole, les relations avec les collectivités .
- En **Maine-et-Loire**, à la faveur de la proximité géographique entre les équipes des organisations de l'agriculture paysanne et biologique, s'expérimentent des démarches collectives d'accompagnement à l'installation et la transmission, d'interventions concertées auprès des futurs porteurs de projets agricoles. Il s'agit de construire une habitude de faire en commun, qui se traduit selon les projets par des démarches collectives à l'égard des partenaires publics.